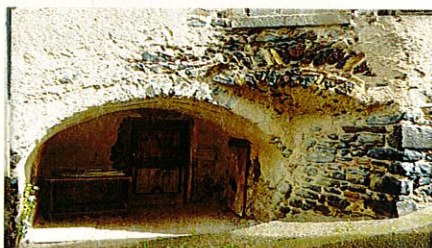


# LE SANDOLIEN

COMMUNE DE SAINT-SANDOUX

Juin 2017



## Concours Photos

### « Saint-Sandoux vu par vous »

Le concours photos, destiné à faire découvrir le patrimoine méconnu de notre village, est organisé par l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Saint-Sandoux.

Il est ouvert dès ce jour aux personnes de tous les âges, habitant ou non sur la commune.

La date butoir pour remettre les épreuves est fixée au 1<sup>er</sup> septembre 2017 en Mairie.

L'exposition aura lieu les 14 et 15 septembre dans la Tour des Forts.

Le règlement est disponible à la Mairie et sur son site Internet ([www.saint-sandoux.fr](http://www.saint-sandoux.fr)) ainsi que sur le tableau d'affichage de l'école.

Un prix jeune, un prix du jury et un prix du public récompenseront les meilleures œuvres.

## Orange déploie la fibre sur l'Auvergne

La commercialisation de la fibre optique sur notre village débutera au mois de juillet avec 262 logements éligibles (469 à terme).

Une très bonne nouvelle pour les Saint-Sandoliens impatients de profiter de cette avancée technologique.

Voir les renseignements sur le site <https://reseaux.orange.fr/carte-de-couverture/fibre>

## Carte Nationale d'Identité (CNI) et Passeport

Depuis le 21 mars 2017, les demandes de Carte Nationale d'Identité (CNI) sont traitées selon les mêmes modalités que les demandes de Passeport. L'objectif recherché par l'Etat est d'obtenir un titre plus sécurisé grâce au recueil des empreintes digitales.

Dans notre département, 22 communes sont équipées d'un dispositif permettant d'établir des titres sécurisés (carte ci-dessous). Il est obligatoire de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de Mairie, (attention, les délais sont assez importants !!!)

Que ce soit pour un passeport ou une carte nationale d'identité, 2 passages en mairie sont nécessaires : pour faire établir votre titre, puis pour venir chercher le document.

Mairies proches de notre commune habilitées à délivrer les cartes d'identité et les passeports :

**Mairie de Saint-Amant-Tallende :**  
**04 73 39 30 20**

**Mairie des Martres de Veyre :**  
**04 73 39 90 75**



### Départ à la retraite de Dominique Deflisque Secrétaire de Mairie



Dominique est arrivée en 1993 en qualité de secrétaire, au Syndicat de région de St-Amant-Tallende.

En 1995, Dominique a été recrutée par Monsieur Jean-Marc Juilhard à la Mairie de Saint-Sandoux pour s'occuper plus particulièrement des finances et de la gestion du personnel.

Durant les 23 années passées au secrétariat, elle a travaillé avec quatre maires : Jean-Marc Juilhard, Pierre Pelux, Jean-Henri Pallanche et Denis Fournier.

Toujours à l'écoute des administrés, gestionnaire très rigoureuse, elle fut une collègue et une collaboratrice très appréciée.

Un grand merci, Dominique, pour vos compétences, votre disponibilité et votre humanité au service de tous.

Joyeuse retraite et nombreux voyages...



## Les chevilles de la découverte

### Communiquer à la vitesse de la lumière,

C'est le thème de la conférence qui vous est proposée dans le cadre des animations présentées par « les chevilles de la découverte »

Le Vendredi 8 septembre à 20H00 au centre culturel

L'émission du premier flash laser, il y a cinquante ans a marqué une réelle rupture dans le domaine de l'optique. Une lumière concentrée et ordonnée qui ne ressemblait à aucune autre était découverte. Aujourd'hui, "le laser" est devenu incontournable pour mesurer, analyser, communiquer. Les chercheurs explorent toujours de nouveaux domaines d'application.

- Dominique BONHOMME nous retracera les étapes de cette découverte et nous entrainera dans les nombreuses applications
- Pascal de CHAMPEAU nous fera découvrir les caractéristiques de la Fibre Optique, sujet d'actualité, notre village venant d'en être équipé.

Cette conférence sera accompagnée d'une exposition mise à notre disposition par le CNRS :

**"Le laser à tout faire"** Entrée gratuite.

Autres manifestations :

- Courant novembre (date restant à fixer)
  - Conférence : **le soleil**, par
    - M. Dettwiller - Observateur Associé Coronographe (HACO / CLIMSO / Observatoire du Pic du Midi).
- En décembre (date restant à fixer)
  - Projection du film "MUSE" - du CNRS - qui nous fera découvrir l'impact majeur du spectrographe 3D du VLT sur la connaissance des confins de l'univers. Cette soirée sera agrémentée par le témoignage des membres de l'association qui se rendront au VLT en septembre.

(VLT : Very Large Telescope - observatoire du Cerro Paranal - Atacama - Chili)

### Une nouvelle saison s'achève et une autre commence pour l'association Sando Vita Gym

Cette 6<sup>ième</sup> saison s'est terminée sur un bilan très positif : ce sont 37 adhérents qui ont musclé leur corps tout au long de l'année durant des séances de gym, renforcement musculaire et zumba.

Toujours dans le domaine sportif, une randonnée a été organisée au domaine de Pessade début février et s'est terminée autour d'une truffade bien méritée !

Comme précédemment, tous les membres se sont retrouvés fin juin au **bistrot d'ici** afin de partager le traditionnel repas de fin d'année dans une ambiance très conviviale.

Nous avons souhaité bonne chance à notre coach Benoît qui pour raisons professionnelles ne pourra pas assurer les cours l'an prochain. Celui-ci a veillé, avant son départ, à trouver une remplaçante à la hauteur pour la saison à venir.

Si vous souhaitez, vous aussi, rejoindre notre association n'hésitez pas à contacter Isabelle Vidal Macheaud au 04 73 26 70 20 ou Stéphanie Testud au 04 73 39 45 31.

Les cours débuteront le vendredi 7 septembre de 19H30 à 20H30 à l'école. Pour les nouveaux adhérents, une séance d'essai gratuite est proposée.

## A vos agendas (suite)

### Manifestations organisées par le Comité des Fêtes de Saint-Sandoux

**Fête Patronale 7, 8 et 9 juillet 2017**

**Buffet - Buvette - Attractions foraines**

**Vendredi** : Soirée bal gratuit

**Samedi** : Manèges, retraite aux flambeaux, bal gratuit

**Dimanche** : Apéritif offert aux habitants du village à partir de 11h30, manèges l'après-midi.

**Dégustation de Tripes Dimanche 3 septembre 2017**

A l'occasion du vide-grenier organisé par le Club du Vieux Maismac, venez déguster nos traditionnelles tripes à partir de 08h00.

**Concours de Belote Samedi 4 novembre 2017**

Venez nombreux vous affronter au concours de belote, dans une ambiance de village !

### Le Club du Vieux Maismac

Samedi 20 mai, la troupe théâtrale de la Veyre a présenté son spectacle composé d'histoires courtes, parfois très drôles, parfois étranges, romantiques, loufoques, ou tout simplement belles (Entre autres, « le Petit Prince » de Saint-Exupéry interprété par des enfants).  
A l'année prochaine !



Dimanche 3 septembre 2017 : Vide-grenier à partir de 7H.

**Mairie de Saint-Sandoux** : Tél : 04 73 39 31 89 - Fax 04 73 39 04 73

**Rédaction** : Denis Fournier- Jean-Henri Pallanche - Maryse Mauge - Martine Tyssandier

**Comité de Lecture** : Karine Combier - Marc Vandame

Myriam HORDÉ, Infirmière diplômée  
d'Etat, vous informe de sa collaboration avec  
Sandrine FERREIRA



**Cabinet de soins infirmiers**  
Sandrine FERREIRA - Myriam HORDE

28 place de la Mairie  
63450 SAINT-SANDOUX

Soins à domicile et au cabinet

04 43 57 52 07

06 15 16 32 53



La prochaine collecte de sang aura lieu à  
Saint-Sandoux le jeudi 24 août de 16h30 à  
19h30 au centre culturel.

Merci de répondre aussi massivement que  
les dernières années afin que nous  
conservions nos collectes mobiles.

Merci encore à tous les donateurs.  
L'équipe de Saint-Sandoux

## Commémoration du 8 Mai



De nombreux Saint-Sandoliens, dont beaucoup d'enfants, étaient présents, pour honorer la mémoire de nos valeureux combattants pour la reconquête de la liberté. Un appel au devoir de mémoire afin de mieux comprendre notre histoire et de rester vigilants.



## RÉSERVEZ VOTRE COMPOSTEUR

BON DE RÉSERVATION (DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES)

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
Commune : ..... Code postal : .....  
Téléphone : .....  
E-mail : .....

**A RETOURNER  
AVANT LE 30/11/2017**

**À L'ADRESSE :**

SICTOM DES COUZES  
LE TREUIL  
63320 SAINT-DIÉRY

**OU PAR MAIL :**

[sictomdescouzes.prevention@orange.fr](mailto:sictomdescouzes.prevention@orange.fr)

**CONTACT :**

04 73 96 77 75

### Je souhaite acquérir 1 composteur :

Limité à 1/foyer/an dans la limite des stocks disponibles.  
Le bioseau est fourni à l'achat d'un composteur.

Composteurs bois fabriqués par une Entreprise Adaptée  
Composteurs plastiques en plastique 100% recyclé

### PETIT MODÈLE

32,50€



300 L



345 L

En bois  En plastique

### GRAND MODÈLE

38€



600 L



620 L

En bois  En plastique

Un aérateur de compost seul

Les composteurs ne sont pas livrés à domicile.  
Les dates et lieux de retrait de votre composteur vous seront précisés ultérieurement par mail ou par courrier.  
Pour toute question relative à votre commande de composteur, merci de contacter votre collectivité au : 04.73.96.77.75  
Règlement à réception de la facture, qui vous sera adressée par le Trésor Public après le retrait de votre composteur.



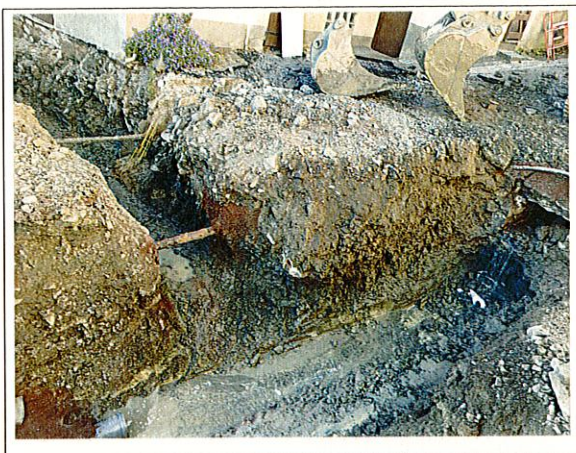
Si votre adresse mail est précisée, ces informations vous seront UNIQUEMENT communiquées par mail.  
Seuls les bons de commande dûment remplis seront pris en compte.



www.valtom83.fr



## Les Travaux



Depuis deux mois, les riverains des rues des Orneufs, des Jardins, des Peigneurs et du Docteur Darteyre ont leurs habitudes perturbées par les travaux et tous les habitants sont contraints à modifier leurs itinéraires au rythme de l'avancement du chantier.

L'équipe municipale et l'entreprise tiennent à remercier tous les Saint-Sandoliens pour leur collaboration et leur compréhension.

La mise en séparatif des réseaux d'eaux usées est terminée. L'enfouissement des réseaux secs est en cours ainsi que le changement de la canalisation d'eau potable. Ces travaux seront terminés mi-juillet, la réfection de la chaussée se fera à la suite pour un achèvement prévu fin septembre.

Ces travaux s'étendent sur 450 mètres pour un coût total de 520.000 € TTC.

## Mond'Arverne Communauté

La structure de la nouvelle Communauté de Communes est efficace depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Une lettre d'information destinée aux habitants a été diffusée courant juin. Des exemplaires sont disponibles en mairie le cas échéant. Les informations principales et utiles figurent sur ce document.

Un point mérite vigilance pour le futur et concerne les finances.

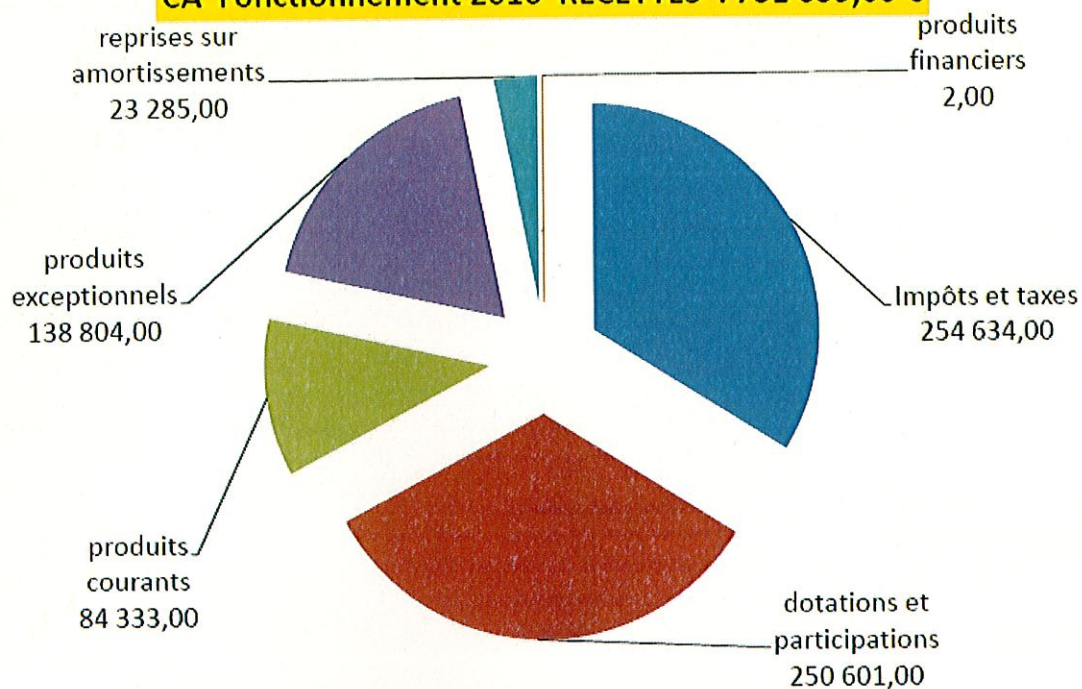
Le budget de fonctionnement est de l'ordre de 20 M€. En fait la collectivité ne gère directement que 10 M€, les autres 10 M€ relevant de l'action d'organismes auxquels des compétences ont été transférées (déchets ménagers), des incidences de la refonte de la TP, etc....

Les recettes "propres 2017" ne dégagent pas suffisamment de ressources, les budgets 2017, notamment celui de fonctionnement, ont été équilibrés par "prélèvement" sur les excédents antérieurs (1). Lors du conseil communautaire du 20 avril 2017, le Président a indiqué que ce "prélèvement" devrait être limité au final de l'ordre de 700 K€.

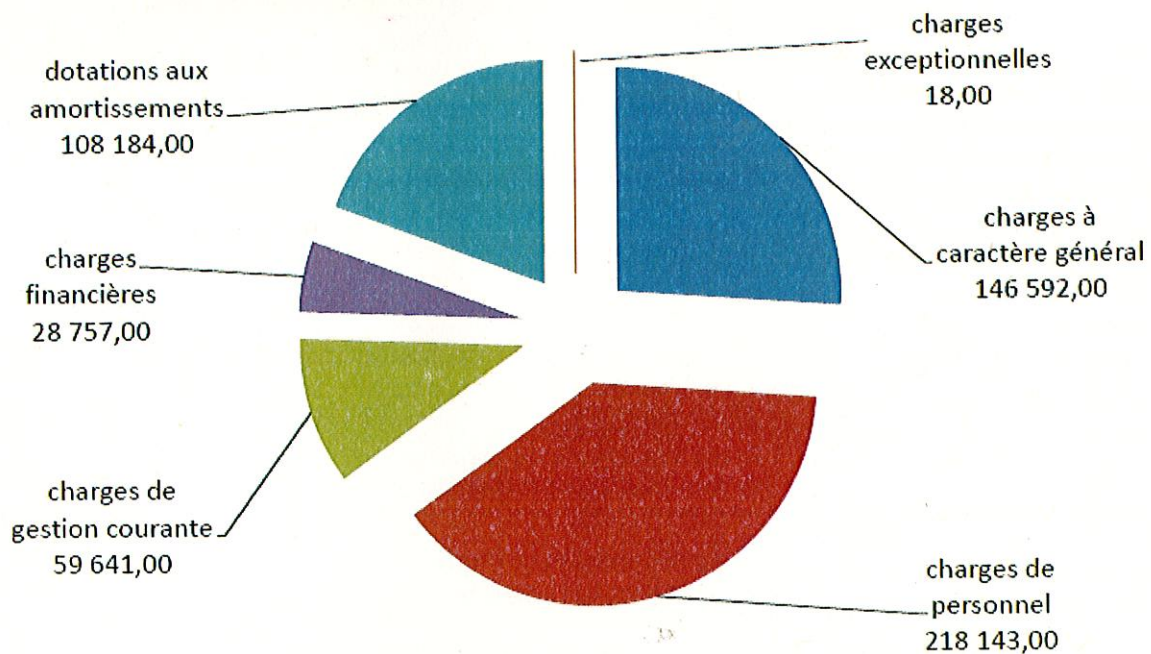
(1) les excédents antérieurs (≈2,2 M€) proviennent des CA 2016 des 3 communautés fusionnées (dont les Cheires : ≈1,2 M€)

## Budget de fonctionnement de la commune

**CA Fonctionnement 2016 RECETTES : 751 659,00 €**



**CA Fonctionnement 2016 DEPENSES : 561 335,00 €**



**L'excédent de fonctionnement dégagé permet de financer les investissements réalisés par la commune**



**Nouvelle réussite**  
**pour la 4<sup>ème</sup> édition du Trail du Trèfle**  
**de SAINT-SANDOUX**



Tout était au rendez-vous ce 1<sup>er</sup> dimanche de juin dans notre beau village Saint-Sandoux pour que cette 4<sup>ème</sup> édition du Trail du Trèfle soit un succès. Malgré la météo capricieuse, ce sont plus de 300 coureurs et plusieurs dizaines de marcheurs qui étaient présents sur la ligne de départ.

Au menu, la première boucle de 12 kms avec un dénivelé positif de plus de 400 m, en passant par les domaines du Marand et de Polagnat, la montée du Puy de Peyronère. Un parcours vallonné qui sera avalé par Laurent Quinchamp en 53 minutes et 29 secondes. Pour les plus résistants et après un passage au ravitaillement dans le centre du village, les inscrits sur le 22 kms repartaient pour une boucle de 10 kms accidentée, physique et très technique, avec deux montées de pierriers du puy de St-Sandoux, victoire de Courjal Sulian (Athlé 91) en 1h49'49''.

Enfin, les plus gourmands étaient partis une heure avant sur le parcours de 35 kms en traversant les villages de Saint-Sandoux, Chaynat, Gourdon et Olloix avec les ascensions de trois puys (Saint-Sandoux, Gourdon et Olloix) qui verra triompher Yoan Meudec ( Team Trail Eric Favre Sports ) en 3h16'03' battant le temps de l'an dernier détenu par Eric Laumond (Beaumont Athletic Club) de 14 minutes.

Côté féminin, notons également les belles performances de Muriel Brette (ASPTT Clermont), meilleure féminine de l'édition 2016 qui l'emporte une nouvelle fois cette année en 1h08'51'' sur le 12 kms, de Pascale Bayle ( Team Run Forez ) en 2h38'54'' sur le 22 kms et Estelle Leroi (Limagne Athletic Endurance) déjà meilleure féminine l'an dernier en 4h26'22'' sur le 35 kms.

Enfin, bravo à tous les enfants ayant participé en début d'après-midi « à la course des enfants » encadrée par l'association « les soloudaires », parmi eux sûrement de futurs championnes et champions..

Le président Alain Gerbe et toute l'équipe de l'association SDS63 remercient tous les participants, les bénévoles et leur donnent d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour découvrir de nouveaux parcours !!! Ils s'excusent également de la gêne occasionnée concernant la circulation.



## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ :

### Informations importantes sur les conditions de renouvellement

Le 17 juillet 2013, le Gouvernement annonçait la prolongation de la durée de validité de la carte nationale d'identité (CNI) de 10 ans à 15 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Les cartes délivrées aux personnes mineures conservent en revanche une durée de validité de 10 ans.

**Si votre CNI a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, et que vous étiez majeur(e), sa durée de validité est prolongée automatiquement de 5 ans sur le territoire français (sauf si vous étiez mineur(e) à cette période) et ne nécessite aucune démarche de votre part.**

**Cependant, le renouvellement de votre CNI est nécessaire dans les cas suivants :**

- **changement d'état-civil** : en cas de mariage, divorce, adoption, changement de prénom...;
- **changement d'adresse postale.**
- **voyage hors du territoire français ou en Corse** : en fonction de votre destination de voyage, certaines compagnies aériennes ou de ferry ne reconnaissent pas cette prolongation en dehors du territoire français. Il est donc primordial de vous renseigner auprès de votre agence de voyage, compagnie aérienne ou de ferry pour ne pas avoir de mauvaises surprises le jour du départ.

Attention : **en cas de renouvellement pour un voyage**, la préfecture acceptera uniquement les dossiers de demande comportant l'une des pièces suivantes :

- titre ou réservation de transports à l'étranger (billets d'avion, de train, de car, de bateau) ;
- devis de voyage à l'étranger ;
- réservation de voyage à l'étranger ;
- facture de voyage à l'étranger ;
- contrat de location à l'étranger ;
- réservation d'hébergement à l'étranger ;
- attestation établie par un comité d'entreprise si le voyage à l'étranger est proposé par ce même comité ;
- attestation de l'employeur pour un séjour professionnel ;
- attestation d'un employeur étranger, rédigée en français, attestant le caractère de travailleur frontalier ;
- attestation de l'hébergeur à l'étranger, rédigée en français, copie de sa pièce d'identité en cours de validité et justificatif de domicile de l'hébergeur.

Sans l'une de ces pièces, la préfecture rejettera la demande.

### **Anticipez votre demande :**

Depuis le 21 mars 2017, seules 22 communes sont habilitées à délivrer des CNI (et passeports) dans le département du Puy-de-Dôme ; les délais de rendez-vous deviennent plus longs. Pensez donc à anticiper toute demande de rendez-vous en contactant une des mairies habilitées.